

Le Comité régional et la commission technique GRS organisent des examens en théorie de juges GRS concernant les modules : « Exécution » et « Difficulté ».

Organisateur	Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale
Public concerné :	Voir les règlements GRS
Contenu :	Examens théoriques des modules : « Difficulté », « Exécution ».
Lieu, dates et horaires :	Lieu : Maison des associations – Espace Jean Zay – 4 rue Jules Ferry – 71100 Chalon-sur-Saône 1.06 Salle Canet (1er étage) – Lien vers carte Date-s : 12/01/2020 Horaires : « Exécution » de 9 h 30 h à 12 h / « Difficulté » de 13 h 30 à 17 h Accueil : 15 minutes avant le début des examens 9 h 15 – 13 h 15)
Conditions de repas et d'hébergement :	Repas tiré du sac
Amener :	De quoi écrire
Contact le jour du stage	GONTHEY Laurence – 06 15 33 18 95
Inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription : 03/01/2020 • Date limite de retour des autorisations et de règlement : 06/01/2020 • Coût : 10 € par module (20 € pour 2 modules) • Nombre minimum de stagiaires : 4 <p>Attention pour les inscriptions par internet, s'inscrire pour chacun des modules</p> <p>Possibilité de s'inscrire directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)*</p> <p>À régler à l'inscription par chèque – libellé à l'ordre de : FSCF – Comité régional B-FC ou virement (RIB) Code à indiquer avec le paiement par chèque ou virement : GRS-EXAMENS-12/01/2020 Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement. Pour renvoyer la fiche d'inscription par courriel ou pour toute demande d'information concernant les stages : stages@fscf-bfc.fr</p>
Autorisation parentale :	À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus. Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations - Formulaire vierge
<p>* Pour toute inscription par internet un accusé de réception est envoyé directement (après la saisie si inscription papier) aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association).</p> <p>* Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet</p> <p>Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Régional.
Avec nos cordiales salutations.

Marc LÉCHENNE
Président du Comité Régional
Jean-Pierre ARNOUD
Chargé de formation

GONTHEY Laurence
Responsable-s de commission